

Assemblée Générale 24 février 2019

L'assemblée générale de Provinces et Traditions débuta cette année à 10 heures 15 sous la présidence de Roseline Ethoré. Celle-ci a accueilli les autorités invitées et qui nous ont honorées de leur présence : Monsieur Olivier Carré Maire d'Orléans, Monsieur Jean-Pierre Sueur Sénateur du Loiret, Monsieur Jean-Pierre Gabelle et Madame Nadia Labadie tous deux Conseillers Départementaux, Madame Martine Grivot Conseillère Municipale d'Orléans et Monsieur Norbert de Brézé Conseiller Municipal de Saint Jean de la Ruelle représentant Monsieur Chaillou Maire excusé.

Une minute de silence fut alors observée en l'honneur de tous nos membres décédés au cours de 2018.



prochaine.

Après lecture du PV de l'Assemblée Générale 2018, Roseline Ethoré présenta le rapport Moral (reproduit en page 1).

Puis au tour d'Eric Budon secrétaire de lire le rapport d'activités (voir page 7). Ces deux rapports furent adoptés à l'unanimité.

Ensuite, Colette Juranville notre trésorière donna lecture du bilan financier de l'année passée. Les chiffres présentés sont le reflet d'une gestion financière saine, malgré un léger déficit. Bien entendu, les vérificateurs aux comptes ont donné le quitus de la comptabilité.

Les deux vérificateurs (Michelle Nioche et Jean-Pierre Dargent) sont reconduits pour l'année

Après présentation du budget prévisionnel, le vote à l'unanimité entérina la présentation des comptes de l'Union.

Ensuite, sur proposition du Conseil d'administration, vint le vote concernant le "Soufflet de Cornevielle" qui devient ainsi une Commission pleine et entière. Il était précédemment une sous-commission des ATP.

Puis vint le tour des différents rapports des commissions (vous les trouverez en page suivante). Roseline donna alors la parole à Monsieur Sueur (obligé de nous quitter pour une cérémonie officielle Au Monument aux Morts d'Orléans. Celui-ci, comme d'habitude, rappela son plaisir d'être parmi nous. Il félicita Roseline pour avoir repris le flambeau après le "règne" de Robert. Il rappela alors qu'Orléans, de part sa position au centre du pays, est une terre d'accueil des gens venant de toutes les régions. La difficulté de s'intégrer individuellement a alors conduit le regroupement que nous connaissons. (D'où la création de nos Amicales) ; il rappela avec humour les petits problèmes que nous avons connus aux fêtes de Jeanne d'Arc, attente avant le départ du défilé consécutif au succès des invités d'honneur !

Puis vint le tour de Jean-Pierre Gabelle, obligé lui aussi de nous quitter rapidement. Il ne manqua pas de nous féliciter pour tout ce que nous faisons.

C'est alors à la Commission Promotion Publicité Communication de présenter son bilan. (A lire dans les pages suivantes également).

Eric Budon prit la parole pour exposer les nouveautés du site de Provinces et Traditions ; en particulier, présentation du nouveau logo adopté par le précédent Conseil d'Administration et choisi parmi un certain nombre de propositions.

L'ensemble des rapports des Commissions fut adopté à l'unanimité.

Ensuite, le tiers sortant des membres du Conseil d'Administration fut élu à l'unanimité (avec l'arrivée de Jacky Garnon de Sologne-Blésois en remplacement de Roger Grelet).

Le prévisionnel n'étant pas que financier, il faut envisager l'avenir et les actions à conduire par l'Union, soit : revoir les textes constitutifs (règlement intérieur et statuts, donner de la visibilité en diversifiant les animations et en élargissant la communication interne et externe). Cultivons notre convivialité et l'envie d'être ensemble.

Une longue série de manifestations envisagées en 2019 (voir 3^{ème} page de couverture) et surtout une grande manifestation commune par une exposition-animation dont la thématique reste à définir, en 2020.

Les élus ont pris la parole pour nous féliciter et nous remercier de notre vitalité. Tour à tour Norbert de Brézé (texte à la suite) Martine Grivot, Nadia Labadie.

La parole fut donnée alors à Monsieur Antoine Carré (venu pour la première fois parmi nous) :

« Merci pour notre bénévolat qui fait vivre nos Associations, merci pour notre participation colorée aux fêtes du 8 mai ; il rappelle également qu'Orléans est bien placé au centre des Provinces et souhaite notre participation à l'accueil des nouveaux Orléanais ». Bien entendu, il ne peut rien nous promettre quant à l'attente au départ du défilé car cela dépend de l'invité d'honneur... un chiffre : environ 60.000 spectateurs regardent le défilé.

NDLR (ce qui explique ce dicton orléanais la moitié de la ville regarde défiler l'autre moitié).



Un diplôme est remis à Philippe Huet Président de l'Union Berrichonne pour l'anniversaire de son Association.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, celle-ci est déclarée clôturée.

Toutes et tous sont invités alors à lever le verre de l'amitié.

Et comme la joie d'être ensemble ne doit pas se terminer sans un bon repas, 65 convives prirent place pour un repas suggéré par la Grappe Bourguignonne et réalisé par "les délices du Val de Loire" un de nos annonceurs. Au menu : salade Franco-comtoise, coq au vin, salade et fromages de Bourgogne, et pour terminer une poire au vin appréciée par tous les convives.

Voilà maintenant 2019 sur les rails, au travail..

Jean Rocher

Histoire des Provinces françaises par Norbert de Brézé

C'est avec le partage de l'empire de Charlemagne au 9^{ème} siècle (817) que la France occidentale porte le nom de France. Il faut attendre le 13^{ème} siècle pour que le Roi des Francs devienne le Roi de France. Mais c'est véritablement au 14^{ème} siècle qu'apparaît le 'Nation de France'. Ce sentiment se forgera tout au long de la guerre de cent ans.

En France, sous l'ancien régime, les provinces étaient les différents territoires dont était composé le royaume, jusqu'à leur démantèlement par l'Assemblée Nationale et la création des divisions administratives départementales en 1790.

Aujourd'hui, le terme « Province » reste utilisé pour désigner les ensembles géographiques régionaux qui en sont issus, et qui conservent une identité culturelle et linguistique.

L'UARL est une association qui accueille en son sein une douzaine de groupes Folkloriques représentant une large palette des terroirs de France.

Maintenir, promouvoir et transmettre notre patrimoine traditionnel à travers l'étendue et la richesse du répertoire des chants et danses de nos régions, mais aussi grâce à des costumes typiques, riches en variété et en couleurs, tel est le but de l'UARL, qui est présente dans de nombreuses fêtes et manifestations culturelles.